

Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Politique européenne 3

Non à l'adhésion sournoise à l'UE



OUI au Gripen 4-5

Ils sont garants de notre sécurité et notre souveraineté.



Salaires minimum 8-9

L'initiative affaiblit le marché du travail.



dietschi
PRINT&DESIGN OLTEN

MEHR ALS EINE DRUCKEREI

DIETSCHI PRINT&DESIGN AG
Ziegelfeldstrasse 60 4601 Olten
T 062 205 75 75 F 062 205 75 00 www.dietschi.ch



Une armée sans force aérienne est comme une maison sans toit

À travers la loi sur le fonds Gripen, sur laquelle les citoyens se prononceront le 18 mai 2014, il a été expressément donné la possibilité au peuple de se prononcer sur le renouvellement des forces aériennes et sur l'acquisition de nouveaux avions de combat. Nous sommes ainsi face à une décision déterminante. Voulons-nous encore disposer à l'avenir d'une armée crédible, ou pas? Celle-ci implique en effet indissociablement un bouclier aérien qui fonc-

tionne. La décision populaire du 18 mai aura donc des conséquences de grande ampleur. Les 54 avions de combat Tiger, qui auront bientôt 40 ans, seraient certes retirés de la flotte en cas de NON, mais sans acquisition de nouveaux avions de combats modernes. Il s'agit donc en fin de compte de principes clés de notre pays. L'indépendance et la neutralité ne peuvent être maintenues sans une défense nationale crédible. C'est pourquoi il faut impérativement voter OUI.

2 Editorial

L'UDC dans la presse de mars/avril 2014

Le Matin

SUISSE MONDE SPORTS FAITS DIVERS PEOPLE LOISIRS SOCIÉTÉ HIGH-Images

Le National suit l'UDC sur les criminels étrangers

MISE EN OEUVRE DE L'INITIATIVE — Les débats sont vifs à Berne sur la mise en application du renvoi des criminels étrangers voulu par l'UDC et approuvé par le peuple en novembre 2010. Le National s'apprête à durcir le ton.

de fr it Zürich 14°
Actualités Economie Sports People Hi-tech Lifestyle Musique Cinéma
Vaud Genève Romandie Suisse Monde Faits divers Insolite Scie
Une info à nous transmettre? Une histoire à nous raconter? Ecrivez-nous à web@zominutes.ch
Neuchâtel 04 avril 2014 13:32; Act: 04.04.2014 13:40

Yvan Perrin se sent «beaucoup mieux»

Le conseiller d'Etat neuchâtelois Yvan Perrin affirme qu'il se sent reposé au terme d'un mois de congé maladie. Il devrait retourner au gouvernement d'ici la fin du printemps.



24heures

VAUD & RÉGIONS SUISSE MONDE ÉCONOMIE BOURSE SPORTS HIGH-TECH PEOPLE
Politblog Faits divers Images

VOTATIONS DU 18 MAI

L'UDC et le PBD disent «oui» à l'achat du Gripen

Mis à jour le 05.04.2014 12 Commentaires

Trois partis adoptent ce samedi leurs mots d'ordre pour les votations fédérales du 18 mai. L'UDC et le PBD recommandent de voter oui à l'achat des Gripen.



Le mot du président

Neutralité et sécurité



Dans un entretien publié dans la Weltwoche il y a trois semaines, le conseiller fédéral Ueli Maurer a trouvé, au sujet de la neutralité, les bons mots au bon moment. Ils ne sont pas restés sans conséquence. Diverses déclarations du gouvernement fédéral ont en effet permis de douter que celui-ci soit encore conscient de son devoir de neutralité, face aux derniers développements en Ukraine et en Russie. Après la mise au point de Ueli Maurer, le Conseil fédéral a fait preuve de retenue en ce qui concerne d'éventuelles sanctions directes contre la Russie.

L'exemple actuel montre toutefois que la neutralité de notre pays est régulièrement remise en cause, notamment en raison de sa qualité de membre de l'espace Schengen. Pour l'UDC, il est pré-occupant et inapproprié que la Suisse doive participer automatiquement aux sanctions européennes, se laissant ainsi balloter au gré des intérêts géopolitiques de l'UE. Cela montre malheureusement à quel point la souveraineté de la Suisse est déjà restreinte par l'Accord de Schengen et ses répercussions institutionnelles sur la Suisse. C'est aussi un argument clair contre un rattachement institutionnel plus poussé à l'UE et pour l'indépendance.

Les résultats actuels en Ukraine montrent cependant aussi autre chose : un pays doit pouvoir se défendre de manière crédible. Il doit pouvoir se protéger.

La Suisse justement, en tant qu'État neutre, n'est crédible que si elle est en mesure de se protéger. C'est pourquoi elle a besoin de sa propre armée, d'une armée forte. La Suisse a besoin de troupes fortes au sol, mais elle doit aussi pouvoir protéger son espace aérien. Il est hypocrite de pinailler, dans le cadre de la votation sur l'acquisition de nouveaux avions de combat, sur le modèle et ses capacités techniques, de sorte à discuter complètement à côté du problème.

La question de principe est simple : notre sécurité a-t-elle de la valeur et aurons-nous à l'avenir encore la force et la volonté de protéger notre Suisse de manière autonome. Quiconque rejette la loi sur le fonds Gripen collabore à la réalisation des objectifs du Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA), qui veut livrer notre pays sans protection à l'étranger. Nous autres de l'UDC ne jouons pas à ce jeu-là. Nous tenons à la Suisse, et donc à une défense nationale crédible.

Toni Brunner, président de l'UDC Suisse

Non à une adhésion sournoise à l'UE

Malgré l'acceptation de l'initiative sur l'immigration massive, le Conseil fédéral a toujours l'intention de conclure avec l'UE un contrat-cadre réglant le rattachement politique de la Suisse à l'UE. Le comité interpartis « contre l'adhésion rampante à l'UE » s'est fixé pour objectif de combattre un tel contrat-cadre, qui entraînerait pour la Suisse une dépendance unilatérale à l'UE.

Tel qu'il est prévu, le contrat-cadre obligerait la Suisse à reprendre automatiquement, avec effet contraignant et rétroactif, toutes les décisions de l'UE dans le domaine des accords bilatéraux. Une telle réglementation reviendrait au même que faire partie de l'EEE, puisque comme au sein de l'EEE, la Suisse devrait reprendre automatiquement le droit européen, sans possibilité de faire entendre sa voix, mais cette fois cela inclurait même des domaines juridiques supplémentaires, tels que notamment Schengen/Dublin. Une telle réglementation aurait pour la Suisse des effets extrêmement incisifs, parce que les droits populaires seraient amputés et que ce serait désormais l'UE, et non plus les citoyennes et citoyens, qui déciderait en dernier lieu de l'évolution de notre droit.

Juges étrangers, droit étranger

En outre, la Suisse devrait reconnaître la Cour de justice de l'UE comme in-

stance suprême en cas de divergences d'opinion sur l'interprétation des accords bilatéraux. Après la reprise automatique du droit européen, ce seraient donc à l'avenir des juges étrangers de l'UE qui rendraient les décisions contraignantes pour la Suisse. Sachant que la Cour de justice de l'UE a pour mission explicite de garantir l'harmonisation de la législation européenne, la Suisse ne peut attendre de sa part ni neutralité, ni compréhension pour les particularités helvétiques. Au contraire, il y a lieu de supposer que la Cour tranchera en cas de doute toujours en faveur d'une intégration et d'une harmonisation accrues, donc pour l'UE et contre la Suisse.

Sanctions contre la Suisse

Enfin, la Suisse devrait accorder à l'UE le droit de prononcer unilatéralement des « mesures de compensation » (autrement dit des sanctions) contre la Suisse, si elle ne reprenait pas une décision de la CJCE ou ne pourrait la

reprendre en raison d'une décision populaire contraire. De facto, une telle convention-cadre serait donc impossible à résilier, car l'UE pourrait menacer à tout moment de mettre fin à tous les accords bilatéraux.

Adhérez au comité interpartis !

Le comité « contre l'adhésion rampante à l'UE » se bat contre le projet de convention-cadre. En signant un tel accord, la Suisse renoncerait à sa liberté, à son indépendance et à sa souveraineté et serait rattachée à l'UE par une voie détournée. Dites NON aux juges étrangers et à la reprise automatique d'un droit étranger et devenez membre de notre comité.



Thomas Aeschi,
conseiller national,
Allenwinden (ZG)

NON
à une adhésion
sournoise à l'UE

Vous trouverez plus d'informations, y.c. formulaire d'inscription, dans le dépliant ci-joint ou sous www.eu-no.ch.

4 OUI au Gripen

Oui à une armée crédible, OUI au Gripen!

Au delà de la question technique liée à l'acquisition de 22 avions de combat de type Gripen, qui remplaceront 54 Tigre F5, vieux de plus de 40 ans, se pose une question beaucoup plus fondamentale ; quel niveau de sécurité voulons-nous dans ce pays et quel prix sommes-nous prêts à payer pour l'obtenir ?

A peine 6 mois après son cuisant échec sur l'obligation de servir, la gauche et le GSsA, renforcés par les Verts libéraux, repartent donc en guerre contre notre sécurité et l'armée. Dans quel but ? Ne soyez pas dupes. Depuis 25 ans leur seul et unique objectif est d'affaiblir l'armée, de la rendre inopérante, de l'asphyxier financièrement. C'est la pure tactique du salami... du harcèlement politique avec pour objectif de faire de la Suisse une sorte de méduse sécuritaire flottant entre deux eaux et incapable d'assurer son propre destin sans s'en remettre à d'autres. A ce sujet, faut-il rappeler que le PS, les Verts et le GSsA demandent, dans leur programme politique, la suppression pure et simple de l'armée ?

«Le monde n'est pas devenu plus sûr, plus stable, mais juste plus incertain, instable et terriblement dangereux.»

BRIGADIER DENIS FROIDEVAUX
PRÉSIDENT SSO

Mais sur quels arguments se basent donc ces adversaires d'une Suisse libre et neutre pour contester la création de ce fonds ? D'une part la gauche et le GSsA affirment, que dans les 20 à 30 prochaines années la Suisse sera épargnée des affres d'une crise majeure, voire d'un conflit, qu'il soit conventionnel, hybride ou asymétrique...et que par conséquent il est suffisant de disposer d'une armée équipée, organisée et instruite pour les situations de beau temps, une sorte d'armée bonzaï. D'autre part, ils

opposent les prestations de l'Etat les unes aux autres prétextant que ces 3,2 mia seraient mieux investis dans la mobilité, la santé par exemple, comme si un Etat pouvait se cannibaliser pour fonctionner. Ils omettent (volontairement) de préciser que ce montant provient du ménage courant de



Pendant qu'au sol diverses organisations sont engagées pour la sécurité, les Forces aériennes sont seules responsables pour le service quotidien de police aérienne ainsi que pour la défense aérienne en cas de crise.

l'armée et ne constitue pas, et je le répète, une dépense supplémentaire. Enfin, ils veillent bien à ne pas préciser que les contrats compensatoires assurent directement plus de 1000 places de travail pendant 10 ans, sans parler des retombées technologiques et des places de travail indirectes.

On reste sans voix face à un tel manque de réalisme vis-à-vis de la situation internationale, face à un tel manque d'objectivité eu égard aux réalités géostratégiques d'aujourd'hui et aux probabilités de demain. Bien que n'ayant pas d'impact sécuritaire direct sur la Suisse, l'exemple récent de l'Ukraine est emblématique de ce manque de lisibilité de l'avenir. Qui aurait prédit (pas même les initiés) que ce pays coorganisateur de l'EURO en 2012, basculerait dans une crise entraînant avec lui une redéfinition des frontières europé-

ennes et son cortège de secousses secondaires sur l'ensemble du continent. Que peut-on en déduire ? Que personne n'est en mesure de prédire l'avenir à 5 ou 10 ans sans se risquer à l'exercice de la voyance.

Est-ce là une nouvelle méthode dans notre politique de sécurité? Certainement pas. Voyez-vous, c'est regrettable mais c'est ainsi... le monde n'est pas devenu plus sûr, plus stable, mais juste plus incertain, instable et terriblement dangereux. Pour toutes ces raisons il faut investir avec volontarisme dans notre politique de sécurité et notre armée, il faut se montrer ambitieux, déterminés mais aussi réalistes par rapport à nos moyens. Il faut doter notre armée des systèmes nécessaires à la réalisation de ses missions.

L'armée est formée de 3 éléments : terre-air-support. Alors oui il faut équiper les forces aériennes du Gripen, et oui il faut accepter la création de ce fonds spécial pour financer cet avion de combat de la troisième génération. C'est une question essentielle disais-je !

Alors serrons les rangs, votons OUI à la création du fonds Gripen le 18 mai 2014, il en va de notre sécurité, de notre souveraineté et de notre indépendance.



*Brigadier Denis Froidevaux,
Président de la société suisse
des officiers*

Un avenir sûr: **OUI** au Gripen



« L'armée a le mandat très clair d'assurer l'indépendance et la sécurité de notre pays. Pour assumer cette tâche, elle a absolument besoin de forces aériennes modernes et entièrement équipées. »

Céline Amaudruz
Conseillère nationale, Genève (GE)



« Un OUI au Gripen assure à la Suisse des affaires compensatoires à hauteur de 2,5 milliards de francs. C'est donc aussi un OUI à des places de travail en Suisse. »

Raymond Clottu
Conseiller national, La Brévine (NE)



« Notre pays a besoin d'un toit imperméable pour garantir sa protection. Sans ce bouclier, nous négligeons la sécurité de la Suisse et faisons courir un risque certain à ses habitants. »

Alex Kuprecht
Conseiller aux Etats, Pfäffikon (SZ)

La sécurité d'abord!



le 18 mai
gripen-oui.ch

au Gripen

SMIC pour les médecins?

Ceux qui placent l'objectivité et les faits avant les intérêts individuels opportunistes et la polémique médiatique ne peuvent aboutir, à la suite d'une réflexion fondée sur l'ordre politique, le libéralisme et intégrant les aspects économiques, qu'à une seule recommandation de vote pour le 18 mai : NON à l'arrêté fédéral sur la médecine de base. Thomas de Courten, conseiller national, Rünenberg (BL)

Tout est parti de l'initiative populaire déposée en 2010 « Oui à la médecine de famille ». Cette initiative voulait rendre la médecine de famille plus attrayante. La revendication centrale était que la Constitution définisse les médecins de famille comme étant « en règle générale, la médecine de premier recours pour le traitement des maladies et des accidents ». Le Conseil fédéral, craignant probablement que la médecine de famille à large échelle n'obtienne une large adhésion en votation, a opté pour un contre-projet. Le Parlement a hélas accepté ce dernier en septembre 2013.

Contre-projet antilibéral

Le contre-projet prescrit que la Confédération et les cantons « veillent à ce que la population dispose d'une offre de soins médicaux suffisante, accessible à tous, complète et de haute qualité » et reconnaissent la médecine de famille comme une « composante essentielle » de ces soins de base. La Confédération veille à la formation universitaire et postgrade des médecins de famille et leur assure – en vertu de la Constitution – une « rémunération appropriée » pour leurs prestations. Après ces concessions on ne peut plus généreuses du Conseil fédéral et du Parlement, les médecins de famille ont naturellement retiré leur initiative en faveur du contre-projet.

Un salaire minimum étatique pour les médecins !

Nous voterons donc sur un nouvel article de la Constitution fédérale qui garantit aux médecins de famille pratiquant en libéral un salaire minimum garanti par l'État. Aujourd'hui, le salaire moyen des praticiens généraux en Suisse s'élève à près de CHF 200'000. Les médecins spécialistes gagnent davantage, soit en-

viron CHF 350'000. À cela s'ajoutent pour tous, selon les cantons, les revenus complémentaires provenant de la vente de médicaments, ce qui représente un supplément pouvant atteindre CHF 50'000 et plus.

Lamentations au plus haut niveau

Dans ce contexte, trois constatations sont essentielles. Premièrement, un mé-

cesse de croître. Rien que ces 10 dernières années, 2500 nouveaux médecins ont ouvert leur cabinet en Suisse. Et, troisièmement, c'est avant tout le nombre de médecins de famille qui augmente, alors que celui des spécialistes stagne. Il n'est donc pas nécessaire d'encourager davantage la médecine de famille.

C'est la première fois qu'une caste pro-



Un médecin qui gagne CHF 200'000.- par année ne peut en plus exiger de l'Etat que ce salaire lui soit garanti.

decin de famille gagne certes en Suisse moins que les médecins spécialistes, mais généralement tout de même près de CHF 250'000 par an. Il n'est donc pas surprenant que, deuxièmement, la profession de médecin reste très attrayante en Suisse et que la densité de l'offre ne

fessionnelle exige une garantie de l'État pour exercer son métier. Que cette demande émane des médecins de famille, représentants d'une profession libérale et académique, est surprenant. Une demande qui doit dès lors être clairement rejetée.

Protégeons les enfants!

Il existe aujourd'hui encore dans notre société des sujets qui présentent un caractère particulièrement explosif et sont taboués. C'est à l'un deux que s'attaque l'initiative « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants ». L'initiative veut empêcher que les personnes condamnées une fois pour pédophilie puissent à nouveau travailler avec des enfants.

Les thèmes tels que celui de la pédophilie suscitent toujours des débats politiques très émotionnels. Les personnes touchées, les proches des victimes, leurs amis et l'ensemble de leur environnement ont forcément un point de vue différent de celui des autres citoyens. L'initiative met toutefois le doigt dans la plaie et vise en premier lieu à éviter les souffrances inutiles des faibles, voire des membres les plus vulnérables de notre société.

Protection contre les récidivistes

Sans entrer dans le détail, je souhaite souligner ce qui suit : La pédophilie étant, à ma connaissance, incurable et parce que les personnes concernées sont souvent des récidivistes, il est nécessaire de protéger les enfants contre de tels individus. Les opposants invoquent souvent, à tort, deux contre-arguments : l'initiative serait tout d'abord disproportionnée. C'est faux. Elle ne vise que les délinquants sexuels condamnés, pédophiles et n'est aucunement excessive, mais s'attaque directement aux sources du problème.

Un autre contre-argument serait que les « amours de jeunesse » seraient concernées par l'initiative. Cela aussi est faux. L'initiative ne cible que les délinquants sexuels pédophiles et la loi d'application le précisera.

Il est également intéressant d'entendre que l'initiative devrait être rejetée, parce que les enfants devraient apprendre à dire NON. Pardon ? Comment des enfants de 3 ou 4 ans pourraient opposer de la résistance à un adulte, particulièrement quand, comme dans la plupart des cas, il s'agit d'un proche ?

Il est également intéressant d'entendre que l'initiative devrait être rejetée, parce que les enfants devraient apprendre à dire NON. Pardon ? Comment des enfants de 3 ou 4 ans pourraient opposer de la résistance à un adulte, particulièrement quand, comme dans la plupart des cas, il s'agit d'un proche ?

Pas de bureaucratie inutile

Ci et là, on propage encore la crainte que l'initiative alourdirait le travail de tous ceux qui s'engagent dans des associations en faveur de la jeunesse. La recherche d'un entraîneur pour les juniors serait, de leur avis, compromise par de fastidieuses investigations préalables. Il n'en est pas question ! Nous nous réjouissons de chaque homme et de chaque femme



www.protegeons-les-enfants.ch

qui se montre prêt à assumer des responsabilités, y compris bénévoles, en faveur de jeunes motivés. La loi d'application en tiendra dûment compte. Il ne faut pas engendrer de bureaucratie inutile.

L'initiative a pour but de protéger nos enfants et notre jeunesse des agressions. Elle ne doit pas accabler les associations et clubs sportifs de dispositions bureaucratiques inutiles. La charge administrative liée aux vérifications doit en tous les cas rester raisonnable ! Il est sans aucun doute possible de concilier les deux.



Yvette Estermann,
conseillère nationale
Kriens (LU)



Protégeons les enfants

de la pédophilie

Le 18 mai

OUI

à l'initiative «pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants»

Salaire minimum ? Non merci !

Un salaire minimum pour l'ensemble de la Suisse est une lubie syndicale qui ne fera que des dégâts. Je m'appuie sur mon expérience pratique : patron d'une entreprise de transports, je serais contraint de transférer des places de travail à l'étranger. Ce n'est certainement pas ce que veulent les initiants.

Ulrich Giezendanner, conseiller national, Rothrist (AG)

À notre siège de Rothrist, nous travaillons sans convention collective. Nous rémunérons nos précieux collaborateurs en fonction de leurs performances et n'avons néanmoins, ou justement pour cela, pratiquement aucun problème de recrutement.

Bien que notre entreprise soit active au niveau international, 70% de nos véhicules sont immatriculés en Suisse. Cela signifie que nous payons les taxes sur les véhicules en Suisse. C'est également en Suisse que nous exploitons nos ateliers mécaniques. Dans les

depuis et vers la Suisse.

Si nous devions verser le salaire minimum à tous nos chauffeurs internationaux, ce serait premièrement injuste, parce que le coût de la vie en Alsace ou au sud de l'Allemagne est incomparable avec le niveau suisse et, deuxièmement, nous ne pourrions absolument pas faire face à la concurrence de ces entreprises de l'Est.

Les conséquences sont claires : réimmatriculer les véhicules à l'étranger, ce qui signifie une perte massive d'emplois en Suisse. Notre entreprise serait également contrainte de réduire ses effectifs en Suisse.

Cet exemple concret illustre que cette initiative a été conçue par des théoriciens syndicaux qui ignorent tout du terrain. Elle a des relents anti-patronaux et relève, à mes yeux, d'une simple tentative de démarcation de certains politiciens. Je conseille aux syndicats de regarder pour une fois plus loin que le bout de leur nez, et que les frontières nationales, par exemple du côté de la France. Ce pays a déjà un salaire minimum généralisé. Or, le chômage, particulièrement chez les jeunes, y est trois fois plus élevé que chez nous.

Je ne souhaite pas une telle situation à la Suisse. C'est pourquoi, en tant qu'entrepreneur fortement attaché à notre pays, je dis NON à l'initiative socialiste pour le salaire minimum !



Cette initiative nuit tout particulièrement à ceux que les initiateurs entendent protéger: un salaire minimum évince les plus faibles du marché du travail – notamment les travailleurs à temps partiel – et entrave l'entrée dans la vie professionnelle, surtout des jeunes.

Vous avez bien lu. Chez nous, un chauffeur moyen n'est pas payé autant que le chauffeur star. Un jeune qui sort de l'apprentissage ne perçoit pas non plus chez nous de salaire minimum fixé par l'État. En tant qu'employé non qualifié, il doit d'abord faire ses preuves, pour mériter une meilleure paie. Nos salaires sont en effet toujours liés à la formation, aux performances et aux responsabilités assumées.

transports internationaux, les véhicules sont toutefois souvent conduits par des frontaliers. Nous nous trouvons donc confrontés à la concurrence internationale. Celle-ci émane dans de nombreux cas des pays de l'Est. En Bulgarie ou en Roumanie, un bon chauffeur est rémunéré à hauteur de 600 euros par mois, environ. Ces véhicules circulent dans l'UE, mais aussi

 **Plus d'informations:**
www.smic-non.ch

NON au SMIC en Suisse!

"En Suisse, les salaires sont négociés entre les employeurs et les employés, sans que l'État ait son mot à dire. L'initiative sur le salaire minimum veut s'écarter du principe de modèle de réussite suisse, dont les avantages ne sont plus à démontrer, et instaurer des salaires décrétés par l'État. Le résultat est clair : multiplication des contrôles, perte d'emplois, surcharge des institutions sociales. L'initiative sur le salaire minimum met l'économie en péril!"

Andrea Pieren



"Le salaire minimum met en péril les PME et serait la "meilleure" garantie d'une hausse du chômage chez les jeunes."

Lara Filippini

"L'intervention étatique sous la forme d'un salaire minimum détruit l'avenir professionnel des jeunes, en réduisant l'attrait d'une formation solide."

Anita Borer



"Un salaire horaire de Fr. 22.- serait insupportable pour l'agriculture sur les collines et en montagne, qui requiert énormément de travail. L'exploitation des terrains en pente et des alpages d'estivage serait négligée, en raison de coûts excessifs. Arbustes et forêts prendraient le dessus. Est-ce cela que nous voulons. Non, pas moi !"

Erich von Siebenthal

La Crimée est partout

La sécurité
d'abord!



au Gripen



le 18 mai

Le Gripen est un pilier important d'une armée crédible – pour une durée de 30 ans!

gripen-oui.ch

**VOTRE ANNONCE DANS LES JOURNAUX DE
L'UDC FRANC-PARLER ET SVP-KLARTEXT**

Votre annonce pleine page lue par 10'000 lecteurs romands

Jusqu'à 15% de rabais possible. Plus de 70'000 lecteurs en Suisse allemande et Suisse romande. Plus d'informations en appelant le **031 300 58 58** ou par e-mail à franc-parler@udc.ch. Découvrez notre journal en ligne sur www.udc.ch

IMPRESSUM

FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'000 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Rédaction: Kevin Crausaz | Crédit images: UDC Suisse, Peter Schaub, Société suisse des officiers, Parlamentsdienste 3003 Bern, admin.ch.

De la parole aux actes

La session de printemps 2014 s'est tenue du 3 au 21 mars 2014. Comme d'habitude, le bilan des résultats est mitigé, mais l'UDC a réussi à réunir une majorité sur quelques questions importantes et à imposer ainsi ses exigences.

Ce que l'UDC a obtenu:

Pas d'onéreux projet sur l'intégration

Eu égard au résultat de la votation du 9 février 2014, le Conseil national a renvoyé le projet de nouvelle loi sur les étrangers et l'intégration au Conseil fédéral, afin que celui-ci le remanie en tenant compte de la nouvelle disposition constitutionnelle. L'UDC s'était opposée au projet avec fermeté, car le texte aurait fait de l'intégration une tâche étatique. Or, l'intégration est en premier lieu une responsabilité des immigrants et on est en droit de l'exiger de ces derniers.

Le Conseil des Etats favorable à la construction du second tube sous le Gothard

Le Conseil des États s'est prononcé nettement en faveur de la construction d'un deuxième tunnel routier au Gothard. La construction est particulièrement importante pour le Tessin qui, sans elle, serait coupé du reste de la Suisse pendant presque trois ans, le temps de la réfection du tunnel.

Non à une convention sur les successions unilatérale avec la France

Le Conseil des États a en outre décidé de renvoyer le nouvel accord sur les successions avec la France au Conseil fédéral, avec pour mandat de rouvrir les négociations. Le texte actuel est donc rejeté. Le National n'était pas entré en matière sur le projet. Si la convention était passée en l'état, les autorités françaises auraient eu la possibilité d'imposer les héritiers vivant en France selon le droit français, même lorsque le défunt avait son dernier domicile en Suisse.



Ce que nous devons aux autres partis:

Initiative sur la restauration

En votation finale, les deux Chambres ont décidé de recommander au peuple le rejet de l'initiative populaire « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration! ». L'UDC a été la seule fraction à s'engager, unie, en faveur de l'initiative. Celle-ci revendique que les prestations de la restauration (excepté la remise de boissons alcoolisées et de tabac) soient soumises au même taux d'imposition que les prestations à l'emporter. Le peuple pourra vraisemblablement voter à ce sujet en septembre 2014.

LRTV : le National veut un nouvel impôt sur les médias

Contre la volonté de l'UDC, le National a donné son feu vert à un changement de système en ce qui concerne la redevance radio-TV. Le projet vise à remplacer la redevance actuelle par une contribution pour la radio et la télévision qui ne serait plus rattachée à l'existence d'un appareil de réception. Tous les ménages devraient ainsi l'acquitter, indépendamment du fait qu'ils consomment ou non l'offre de radio et de télévision. Les propositions de l'UDC ont toutes été rejetées.



12 Session de printemps

L'UDC proche du peuple

Comme la session s'est terminée il y a déjà quelques semaines, la plupart des séances récapitulatives ont déjà eu lieu. Nous remercions les conseillers nationaux UDC pour l'organisation d'événements au cours des dernières semaines:

Andreas Aebi, Thomas Aeschi, Adrian Amstutz, Caspar Baader, Christoph Blocher, Heinz Brand, Toni Brunner, Roland Rino Büchel, André Bugnon, Thomas de Courten, Hans Egloff, Yvette Estermann, Hans Fehr, Sylvia Flückiger, Ueli Giezendanner, Markus Hausammann, Alfred Heer, Peter Keller, Hans Killer, Hansjörg Knecht, Thomas Müller, Guy Parmelin, Nadja Pieren, Maximilian Reimann, Lukas Reimann, Natalie Rickli, Albert Rösti, Gregor A. Rutz, Jürg Stahl, Erich von Siebenthal, Hansjörg Walter

En images, quelques séances qui ont été organisées:



Le conseiller national **Thomas Aeschi** a donné une conférence le 24 mars afin notamment d'informer les gens sur le système de vote électronique inauguré lors de cette dernière session dans la chambre du Conseil des Etats.



Au Château de Lutry, les deux conseillers nationaux **André Bugnon** et **Guy Parmelin** ont informé le public le 25 mars du succès politique rencontré par l'UDC lors de cette session de printemps.



Le conseiller national **Roland Rino Büchel** informe également au-delà de nos frontières, à Dornbirn (AUT) les Suisses de l'étranger sur le combat de l'UDC en faveur de l'indépendance de la Suisse.

Un grand merci à This Jenny et Hans Kaufmann

This Jenny



Né le
04.05.1952 à Glaris (GL)

Conseiller aux Etats
08.06.1998 – 13.02.2014

Conseil municipal:
de 1986 à 2000;

Conseiller d'Etat:
de 1994 à 2014

Président cantonal de l'UDC: de 1992 à 2003

Mi-février déjà, la fraction UDC a appris la démission inattendue, pour raisons de santé, du conseiller aux États **This Jenny** (GL). Nous souhaitons à ce roc glaronnais beaucoup de force dans son combat contre la maladie et le remercions de tout cœur pour ces 16 années d'engagement à la Chambre haute. Avec cette démission, le Conseil des États perd l'un de ses derniers entrepreneurs actifs.

Hans Kaufmann



Né le
13.06.1948 à Ettiswil (LU)

Conseiller national
06.12.1999 – 04.05.2014

Vice-Président de l'intergroupe parlementaire Suisse-Slovaquie et Suisse-République de Corée;

Vice-Président de l'intergroupe parlementaire Politique économique et monétaire (IPEM)

Le conseiller national **Hans Kaufmann** (ZH) a donné sa démission pour début mai 2014. Nous lui souhaitons tout de bon pour son avenir et le remercions de son engagement sans relâche à la Chambre basse ces 15 dernières années. Ses connaissances approfondies de la branche financière suisse et ses analyses pertinentes de la situation de l'économie mondiale, mais aussi son humour contagieux, nous manqueront beaucoup au sein de la fraction.

NOUVEAU SITE

PARTICIPEZ

sur www.udc.ch/personnes/citoyens-comme-toi-et-moi

1
Cliquez sur

>> PUBLIEZ MAINTENANT VOTRE TÉMOIGNAGE

- 2
- *Remplissez le formulaire*
 - *Ajoutez votre photo*
 - *Envoyez !*

12 Assemblée des délégués, Näfels (GL)

Une Suisse sûre

Réunis à Näfels dans le canton de Glaris, les délégués de l'UDC Suisse ont pris position par 393 voix contre 1 pour la sécurité de la Suisse: Oui à l'armée – OUI à l'acquisition de l'avion de combat Gripen. Le refus de l'initiative des syndicats pour des salaires minimums fut unanime.



Une arrivée remarquée dans le bruit sourd des sonneurs de cloches.



Le conseiller aux Etats Alex Kuprecht se bat en faveur du Gripen.

OUI au Gripen

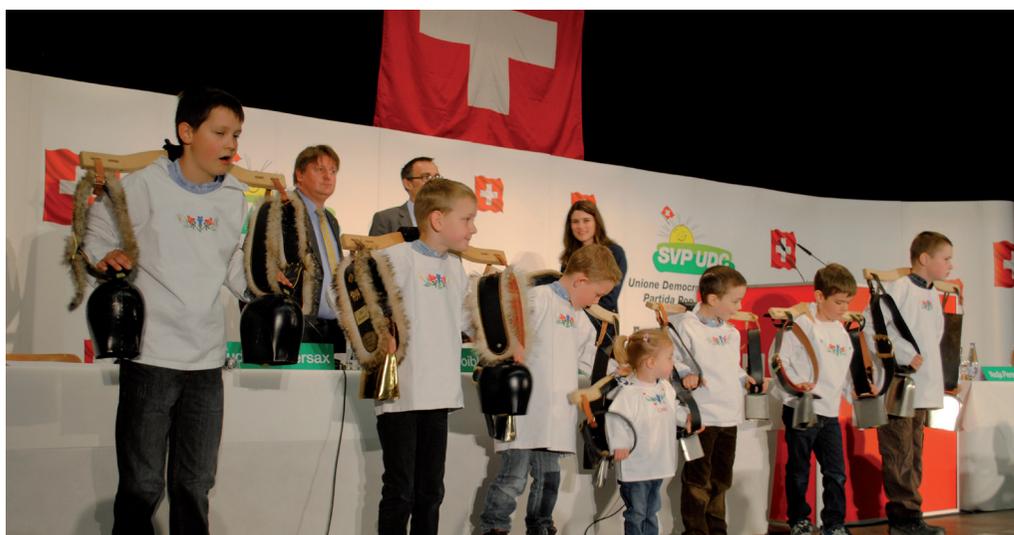
Les délégués de l'UDC Suisse ont clairement fait comprendre aujourd'hui que celles et ceux qui sont pour la Suisse et sa neutralité armée sont aussi pour une défense nationale indépendante qui ne peut renoncer à des forces aériennes performantes. La sécurité de notre pays est d'ailleurs parfaitement supportable du point de vue financier. Par cent francs que la Confédération dépense annuellement, elle consacrera 45 centimes durant les dix ans à venir à la défense de notre espace aérien. La protection du toit de la Suisse vaut bien cela.

Les citoyennes et les citoyens, qui veulent une armée performante, votent donc **OUI le 18 mai prochain au renouvellement de nos forces aériennes.**

NON au salaire minimum

L'initiative socialiste sur les salaires minimums a été rejetée à l'unanimité des délégués UDC. Les participants au débat ont notamment relevé les conséquences nuisibles d'un revenu uniforme imposé dans toutes les régions du pays. C'est une vision irréaliste et typiquement socialiste que de vouloir soumettre toutes les régions, branches et qualifications au même régime.

Voilà pourquoi il n'y a qu'une seule réponse à donner au scrutin du 18 mai: **non au projet socialiste d'un salaire minimum.**



Un grand merci aux sonneurs de cloches du «Einscheller-Verein Näfels» qui ont animé l'assemblée avec douze enfants et un total d'environ 40 sonneurs.



Mettre en œuvre l'initiative sans attendre

Lorsque l'UDC obtient des succès dans la Berne fédérale, cela fait rarement les gros titres. En revanche, le fait que le Conseil national ait enfin avancé dans la mise en œuvre de l'initiative sur le renvoi au cours de la session de printemps écoulée n'a échappé à personne. Le Conseil fédéral rechignait à la mettre en œuvre et voulait s'appuyer sur son contre-projet rejeté par le peuple. La balle est désormais dans le camp du Conseil des États.

Grâce au bon travail en amont de la fraction UDC, un premier pas vers la mise en œuvre de l'initiative sur le renvoi a enfin été franchi au Conseil national, contre la volonté du Conseil fédéral. En effet, la majorité du Conseil national s'est prononcée, avec l'UDC, pour la mise en œuvre de la volonté populaire. L'initiative d'application, qui

« Il sera difficile d'obtenir au Conseil des États des majorités favorables à la mise en œuvre de la volonté populaire. Je peux toutefois garantir une chose : je m'y engagerai de toutes mes forces ! »

PETER FÖHN, CONSEILLER AUX ETATS, MUOTATHAL (SZ)

permet une concrétisation correcte de l'initiative pour le renvoi et que le National a pris comme base pour la législation de mise en œuvre a contribué à ce succès. L'initiative d'application pourrait être retirée, si le Parlement, c'est-à-dire le Conseil national et le Conseil des États, mettait en œuvre l'initiative sur le renvoi conformément à la volonté populaire clairement exprimée. Pour ce faire, le Conseil des États ne peut toutefois pas adopter une solution inférieure à celle du National.

Convaincre les conseillers aux États

Le combat n'est de loin pas terminé. Il sera difficile d'obtenir au Conseil des États des majorités favorables à la mise en œuvre de la volonté populaire. Je peux toutefois garantir une chose : je m'y engagerai de toutes mes forces !

Par ailleurs, il est clair que l'UDC ne doit pas retirer l'initiative d'application tant que la mise en œuvre intégrale de l'initiative sur le renvoi ne sera pas inscrite dans la loi. Si l'initiative était acceptée, tout serait intégré à la Constitution sous une forme directement applicable.

La volonté populaire ne fait aucun doute

Le concept de l'initiative d'application entraîne le renvoi automatique des étrangers criminels dans leur pays d'origine en cas d'infractions clairement définies au code pénal :

1. Le renvoi doit être exécuté en cas d'infractions graves (p.ex. assassinat, brigandage, viol, etc.), sans égard au fait que l'auteur ait ou non des antécédents.
2. Le renvoi est en outre prévu pour les auteurs notoires, c.-à-d. incorrigibles,

qui commettent de manière réitérée des infractions qui nuisent de façon particulièrement grave à l'ordre et à la sécurité publics (p.ex. menaces à l'encontre des autorités, trafic de stupéfiants, lésions corporelles simples, etc.).

L'objectif de l'UDC est clair

Il est grand temps de remédier à la situation hautement insatisfaisante dans le domaine de la criminalité étrangère. Les statistiques actuelles de la criminalité publiées il y a quelques jours ont à nouveau souligné le besoin d'agir. Avec des lois et des normes claires, on accroît la sécurité, on allège les procédures et on durcit la pratique judiciaire. Dans une démocratie directe, c'est le peuple qui a le dernier mot. La volonté populaire doit être respectée, pleinement satisfaite et en fin de compte mise en œuvre.



Peter Föhn,
conseiller aux Etats
Muotathal (SZ)



Plus d'informations:

www.initiative-de-mise-en-oeuvre.ch

**l'initiative de mise en œuvre
pour le renvoi effectif des
étrangers criminels**

**Imposer la
volonté du peuple!**



Tendance. Polyvalent. Nouveau: 4x4 automatique

ASX Compact Crossover. Maintenant dès **CHF 19'999.-**



- » Crossover design, tendance, confortable et énormément polyvalent
- » Propulsion efficace: essence 2WD ou diesel DID 4x4 150 ch
- » 4x4 avec All-Wheel Control
- » Sécurité 5*: test Euro-NCAP 5*, 9 airbags, aide au démarrage en côte
- » 1.8 DID Invite 4x4 CHF 28'999.-*
- » 2.2 DID Invite 4x4 autom. CHF 31'499.-*
- » Inform essence 2WD CHF 19'999.-*
Leasing 2.9%, dès CHF 219.-/mois**



www.mitsubishi-motors.ch

 www.facebook.com/MitsubishiCH



OFFICIAL CAR PARTNER

Génial à tout point de vue.



*BEST OFFER: Prix nets recom., TVA incl., Cash Bonus 3'000.- incl. **Leasing 2.9%: 1.1-30.6.2014, contrat + immatriculation, prix leasing Inform 20'499.-, paiement spécial 15%, 48 mois, 10'000 km/an, intérêt annuel eff. 2.92%, caution 5% (min. 1'000.-), casco complète obligatoire. MultiLease AG n'accorde aucun financement, si celui-ci peut provoquer le surendettement du preneur de leasing. Consom. norm. 1.8 DID/150 ch: 5.6 l/100 km (équivalent essence 6.5 l/100 km), CO₂ 146 g/km, eff. énergétique cat. D. CO₂ moyenne de toutes les voitures neuves vendues: 148 g/km.